

TRANSACTION

Montants

De 0 à 120.000 €	9 % TTC Avec un minimum de 5.000€
De 120 .001 € à 160.000 €	8 % TTC maximum
De 160.001 € à 250.000 €	7 % TTC maximum
Au-delà de 250.001 €	6 % TTC maximum

Locaux professionnels et commerciaux : 10 % TTC du prix de vente

*Les honoraires sont selon ce qui a été prévu au mandat (mandat de vente ou le cas échéant mandat de recherche) ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, voire à la charge des deux (50/50).

*Selon négociation entre les parties, les honoraires s'entendront nets et forfaitaires

LOCATION

		BAILLEUR	LOCATAIRE
HONORAIRES D'ENTREMISE		50 € TTC	
HONORAIRES de visite, Constitution de dossier, et Rédaction de Bail :	Entre 10 m ² et 30 m ² habitable	8€ TTC par m ² habitable maximum	8€ TTC par m ² habitable
	Entre 31 m ² et 70 m ² habitable	7€ TTC par m ² habitable maximum	8€ TTC par m ² habitable
	Entre 71m ² habitable et plus	6€ TTC par m ² habitable maximum	7€ TTC par m ² habitable
HONORAIRE D'ETAT DES LIEUX ENTREE		3€ TTC par m ² habitable	3€ TTC par m ² habitable

Locaux professionnels et commerciaux : 10 % du loyer triennal HT